

Compte-rendu du Conseil Municipal de LA COURTINE
du 30 Juillet 2020

Délibérations adoptées par le Conseil Municipal

PRESENTS : MICHELON Jean-Marc, CHASSAING Bernard, MEMPONTEL Daniel, PRIEUR Marcelle, LACROIX-BESSE Suzanne, JULIEN Sophie, LEGATHE Fabrice, THAUMIAUX Delphine, GRANET Sandrine, ROMAN Alexandru, COUVREUR Julien, RAYNAUD-LONGY Gaëlle, QUESNEL Thierry.

REPRESENTE :

ABSENT : LONGY Camille, PIQUET Rémy.

Secrétaire de séance : PRIEUR Marcelle.

- Portant sur « Approbation du compte de gestion 2019 »

« Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2019.

Ce compte de gestion, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. »

- Portant sur « Approbation du compte administratif 2019 »

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés N-1		124 363.55	112083.57		112083.57	124 363.55
Opérations de l'exercice	702 361.43	803 995.33	241 934.23	309 829.14	944 295.66	1 113 824.47
TOTAUX	702 361.43	928 358.88	354 017.80	309 829.14	1 056 379.23	1 238 188.02
Résultats de clôture	225 997.45		-44188.66		181 808.79	
Restes à réaliser			19570.99	0		
Résultats définitifs	225 997.45		-63759.65		162 237.80	

- Portant sur « Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 »

<u>RESTES A REALISER</u>		
Restes à réaliser dépenses		37 386 €
Restes à réaliser recettes		17815.01 €
Restes à réaliser net (1)		- 19 570.99 €
<u>INVESTISSEMENT</u>		
Dépenses d'investissement		241 934.23 €
Recettes d'investissement		309 829.14 €
Solde d'exécution SI de l'exercice		67 894.91 €

001 (Budget 2019)		112 083.57 €
Solde d'exécution cumulé SI (001) (2)		- 44 188.66 €
DEFICIT DE FINANCEMENT SI (1+2) (B)		- 63 759.65 €
<u>FONCTIONNEMENT</u>		
Dépenses de fonctionnement		702 361.43 €
Recettes de fonctionnement		803 995.33 €
Résultat de l'exercice SF (3)		101 633.90 €
002 (Budget 2019) (4)		124 363.55 €
TOTAL (3+4) (A)		225 997.45 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER (002) (A-B)		162 237.80 €

<u>AFFECTATION</u>		
Couverture du besoin de financement de la SI		63 759.65 €
Report au 001 - Budget 2020		44 188.66 €
Report au 002 - Budget 2020		162 237.80 €

- Portant sur « vote du budget primitif 2020 »

« Le Conseil Municipal, après délibération, décide de voter le budget primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes,

En section de fonctionnement : 1 001 475.01 Euros

En section d'investissement : 313 866.68 Euros »

- Portant sur « Remboursement d'acompte – régie des gîtes »

« Le Conseil Municipal, après délibération, décide de procéder au remboursement de l'acompte de 47,50 € en faveur du locataire.

Donne pouvoir à Monsieur le Maire d'effectuer l'ensemble des démarches nécessaires auprès de la Trésorerie. »

- Portant sur « Commissions Communales »

« Le Conseil Municipal, après délibération, décide la composition des dites commissions comme suit :

Commission d'Appel d'offres :

Titulaires : MEMPONTEL Daniel – CHASSAING Bernard – MICHELON Jean-Marc

Suppléants : LACROIX-BESSE Suzanne – LEGATHE Fabrice - PRIEUR Marcelle -THAUMIAUX Delphine

Commission environnement :

PIQUET Rémy - LACROIX-BESSE Suzanne - JULIEN Sophie – QUESNEL Thierry - GRANET Sandrine - ROMAN Alexandru - RAYNAUD-LONGY Gaëlle - CHASSAING Bernard - COUVREUR Julien.
Les autres dispositions de la délibération n°2020-10 du 4 juillet 2020 demeurent inchangées. »

- Portant sur « l'adoption des nouveaux statuts du SIAEPA de la région de Crocq et désignation des délégués (selon anciens et nouveaux statuts) »

Le conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- Décide à l'unanimité l'adoption des statuts tels que annexés à la présente délibération
- En attendant, si le Conseil Syndical devait être réuni avant l'arrêté préfectoral rendant applicable les nouveaux statuts, les délégués suivants sont désignés conformément à la délibération n°2020-11 du 4 juillet 2020 - selon les anciens statuts :
 - Titulaires : MICHELON Jean-Marc et LEGATHE Fabrice.
 - Suppléants : LACROIX-BESSE Suzanne et CHASSAING Bernard.
- Une fois les nouveaux statuts rendus applicables par arrêté préfectoral, le délégué titulaire pour la commune de Saint-Agnant est :
 - MICHELON Jean-Marc ; le suppléant : LEGATHE Fabrice. »

- Portant sur « Revalorisation des tarifs du cinéma »

« Le Conseil Municipal, après délibération, décide de revaloriser les tarifs du cinéma comme suit, à compter du 20 août 2020 :

- Tarif fauteuils : 5 €
- Tarif enfant et étudiants : 4 €
- Tarif groupe : 3 €

Donne pouvoir à Monsieur le Maire d'effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à cette modification. »

- Portant sur « Approbation du compte de gestion 2019 du budget annexe lotissement »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2019.

Ce compte de gestion, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. »

- Portant sur « Approbation du compte administratif 2019 – Budget annexe lotissement »

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés N-1	0.36		23 570.23		23 570.59	
Opérations de l'exercice	0.17	2 216.47			0.17	
TOTAUX	0.53	2 216.47	23 570.23		23 570.76	
Résultats de clôture		2 215.94	23 570.23		21 354.29	

- Portant sur « Affectation du résultat d'exploitation 2019 du budget annexe lotissement »

Commune de LA COURTINE - Lotissement

Restes à réaliser dépenses 2019		0
Restes à réaliser recettes 2019		0
Restes à réaliser net (1)		0

Dépenses d'investissement 2019	0 €
Recettes d'investissement 2019	0 €
Solde d'exécution SI de l'exercice	0 €

001 (sur Budget 2019, en dépense) 23 570.23

Solde d'exécution cumulé Section Invest. (2)	- 23 570.23 €
---	----------------------

BESOIN DE FINANCEMENT Section Invest. (1+2)	23 570.23 €
--	--------------------

Dépenses de fonctionnement 2019	0.17 €
---------------------------------	--------

Recettes de fonctionnement 2019	2 216.47 €
---------------------------------	------------

Résultat de l'exercice Section Fonctionnement (3)	2 216.30 €
--	-------------------

002 (sur Budget 2019, en dépense) (4) 0.36 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER (3+4)	2 215.94 €
--	-------------------

AFFECTATION 2020

Report au 001 - Budget 2020 (dépense)	23 570.23 €
--	--------------------

Report au 002 - Budget 2020 (recette) = Résultat de fonctionnement à affecter - Besoin de Financement	2 215.94 €
--	-------------------

- Portant sur « vote du budget annexe lotissement 2020 »

« Le Conseil Municipal, après délibération,

- décide de voter le budget primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes,

En section de fonctionnement : 357 436.22 Euros

En section d'investissement : 357 436.22 Euros »

Le texte complet des délibérations sera, à compter du 3 Août 2020 consultable dans le registre des délibérations.